



LIÈPVRE

D'azur à la croix de Lorraine d'or.

Du fait de l'appartenance de Lièpvre au duché de Lorraine la croix de Lorraine figurait sur d'anciennes maisons des XVI^e et XVII^e siècles et dès 1814 celle-ci était considérée comme l'ancien blason de Lièpvre, ainsi qu'en témoigne une délibération du 25 novembre 1814 en laquelle le conseil municipal sollicite l'autorisation de la porter à nouveau en y adjoignant deux fleurs de lys. Ces dernières ne se maintinrent pas. Les couleurs apparaissent ultérieurement. Ces armoiries ont été confirmées en 1980.

A côté du prieuré dépendant de la célèbre abbaye de Saint-Denis et appelé « Fulrado cella » en 777 puis « Lepraha » à partir de 853, existait dès le X^e siècle un village. Depuis le XV^e siècle jusqu'à la Révolution celui-ci fut le chef-lieu de la partie lorraine du val de Lièpvre. L'église paroissiale ancienne, détruite en 1751, avait saint Cucufat pour patron. L'actuelle, construite en 1752, est dédiée à l'Assomption de la Vierge.

SOURCE: Dossier « Armoiries » aux Archives du Haut-Rhin.